

## Afrique

### Intervention de la France Réunion inter-gouvernementale préparatoire (IPM) à la 17<sup>ème</sup> Commission du Développement Durable des Nations Unies (CSD17)

délivrée par Sarah FAYOLLE, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du  
Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

Madame la Présidente,

La France s'aligne avec l'intervention faite par la République tchèque au nom de l'Union européenne, et souhaite apporter quelques compléments sur certaines des recommandations contenues dans cette intervention :

La République tchèque a rappelé que le développement agricole de l'Afrique ne pourra pas se faire sans la mise en œuvre de politiques nationales agricoles adaptées et volontaristes. En effet, la nécessaire re-mobilisation de la communauté financière internationale, soutenue par l'Union européenne, doit aider les pays en développement, notamment africains, à changer d'échelle dans la lutte contre l'extrême insécurité alimentaire et la malnutrition et à accélérer les mutations de leurs agricultures familiales et vivrières. **A cet égard Madame la Présidente, nous estimons qu'il est essentiel de réhabiliter les politiques publiques agricoles et de sécurité alimentaire, de permettre aux Etats de réinvestir dans le développement rural (infrastructures, foncier, protection de l'environnement, etc), et de soutenir les producteurs et opérateurs privés à travers des aides ciblées et appropriées sur les goulots d'étranglement (formation, crédits, intrants, stockage, risques, etc). Enfin, il faut un effort nouveau de recherche, notamment pour permettre une intensification durable et offrir des options adaptées aux agricultures familiales. Madame la Présidente, ces politiques nationales doivent constituer le socle de l'alignement des donateurs.**

Par ailleurs, une des recommandations portées par l'Union européenne est d'améliorer la mise en œuvre des trois conventions de Rio en Afrique. **Nous souhaitons tout particulièrement insister sur la nécessité de renforcer les capacités du continent africain à faire face aux défis du changement climatique et de la désertification, qui sont directement liés aux enjeux du développement durable, de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire.**

Les capacités des pays en développement africains à s'adapter et, en particulier, à adapter leur agriculture aux effets négatifs du changement climatique doivent être renforcées. D'un autre côté, l'agriculture contribue de façon significative aux émissions de gaz à effet de serre, et il est de ce fait important de s'assurer que le développement de l'agriculture africaine, indispensable, comme l'a expliqué la Présidence tchèque de l'Union européenne, se fasse de manière compatible avec l'effort global entrepris pour opérer une transition vers une société et une économie sobres en carbone. De la même manière, il faut s'assurer que la croissance souhaitée de la production agricole africaine ne mène pas à une pression accrue sur les terres ayant pour conséquences leur dégradation et la réduction de leur potentiel productif.

**A cet égard, Madame la Présidente, nous souhaitons insister sur la nécessité de développer les pratiques agro-écologiques,** l'objectif étant, comme l'a souligné la Présidence tchèque de l'Union européenne, de trouver un équilibre entre la nécessaire amélioration de la productivité agricole et les contraintes environnementales et énergétiques.

Enfin, nous souhaitons insister sur deux messages portés par l'Union européenne.

Premièrement, la Présidence tchèque a mis en avant le rôle clef de l'eau et de l'assainissement. En particulier, l'accès à l'eau et à l'assainissement est essentiel pour l'ensemble des besoins humains, et pour la protection des écosystèmes et la santé des populations. Ces problématiques doivent être intégrées dans les politiques de développement du continent africain, notamment du fait de leurs interdépendances avec les enjeux de la sécurité alimentaire et de l'accès à l'énergie. Il est donc indispensable de poursuivre les efforts dans ce domaine en accompagnement des engagements pris par les chefs d'Etat africains en 2008. **Madame la Présidente, il est**

**nécessaire de renforcer l'engagement politique sur l'eau et l'assainissement, de promouvoir une meilleure gouvernance du secteur, un financement plus efficace et mieux ciblé respectant les principes de la déclaration de Paris, et de développer le renforcement des capacités dans ce domaine.**

Deuxièmement, la Présidence tchèque a rappelé l'importance du processus d'intégration économique régionale en Afrique et la nécessité d'encourager la poursuite de ce processus, notamment dans le cadre de la réponse de long-terme à apporter à l'insécurité alimentaire. **A cet égard, nous voudrions, Madame la Présidente, souligner le rôle clef que peuvent jouer les organisations économiques régionales africaines** en matière 1) de soutien et de coordination des stratégies et politiques nationales de développement agricole et de sécurité alimentaire ; 2) en matière de création d'un environnement institutionnel favorable au développement de l'économie agricole ; 3) et en matière de gestion durable des ressources en eau transfrontalières.

Formatted